

RESTONS VIGILANTS

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Au sein de votre club, le port du masque est obligatoire dans les espaces en plein air et en intérieur, en situation statique ou en déplacement, hors situation de jeu.

Accès aux vestiaires dans le respect des gestes barrière



Respectez l'ensemble du protocole sanitaire : gestes barrière, distanciation physique, nettoyage du matériel.